



GUIDE POUR LA CONDUITE DES MESURE DES PERFORMANCE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Démarche et expérience

**Programme d'appui à la Décentralisation et à la Participation
Citoyenne (DEPAC)**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	4
1-PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE PAC.....	4
2- DEFINITION DE CONCEPTS.....	6
3-POURQUOI LA MESURE DES PERFORMANCES ?	6
4- UNE APPROCHE QUI S'INSPIRE D'AUTRES EXPERIENCES ET DES OUTILS NATIONAUX	8
5- LES OUTILS DE DEMARCHE DE MESURE DES PERFORMANCES	8
6- LES CHAMPS D'EVALUATION DES PERFORMANCES / DES CHAMPS DE MESURES AXÉES SUR LES RÉFÉRENTIELS DE LA DECENTRALISATION.....	9
7- PHASAGE DE LA DEMARCHE	10
8- LES PRINCIPAUX ACTEURS ET LEURS RÔLES	11
9- LES ETAPES DE LA CONDUITE DE L'AUTO-EVALUATION DES CT	12
10- MOYENS MOBILISÉS, RÉSULTATS OBTENUS ET EXPLOITATION DES RÉSULTATS.....	13
11- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS	18
ANNEXES	18

SIGLE ET ABREVIATIONS

ACADE	Appui et Conseil en Agriculture, Développement et Environnement
AGCT	Appui à la Gestion des Collectivités Territoriales
APE	Association des Parents d'Élèves
AUE	Association des Usagers d'Eau
CADEPAC	Cellule d'Appui à la Décentralisation et Participation Citoyenne
CAGECT	Centre d'Appui à la Gestion des Collectivités Territoriales
CT	Collectivité Territoriale
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DEPAC	Programme d'appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne
GAC	GEDSES - ACADE – GAGECT BC
GEDES	Générale Des Services
GEM	Gestion Entretien Maintenance
OSC	Organisation de la Société Civile
OSP	Organisation Socio-Professionnelle
PAI	Plan Annuel d'Investissement
PCR	Président du Conseil Régional
PDVM	Programme de Développement des villes Moyennes
PLD	Plan Local de Développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
STD	Service Technique Décentralisé
PNDS	Plan National de Développement Économique et Social
SP/CONAD	Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation
CNSE	Centre National de Suivi - Évaluation
PDDC	Programme Décentralisation / Développement Communal
FPDCT	Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales
ADCT	Agence nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales
PNGT2-3	Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs, phase trois

AVANT PROPOS

Ce guide est construit à partir de l'expérience développée par le consortium GEDES-ACADE-CAGECT, mandataire de la Coopération Suisse dans la mise œuvre du Programme d'appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (DEPAC), en matière de mesure des performances des collectivités territoriales. Il donne les outils et méthodes de la démarche et fournit des résultats de l'expérimentation de l'approche dans la zone d'intervention du programme DEPAC.

Il est essentiellement destiné aux collectivités territoriales : communes rurales, communes urbaines et régions collectivités territoriales. Il peut être exploité par d'autres partenaires qui accompagnent le processus de décentralisation au Burkina Faso.

Ce guide est organisé autour des points suivants :

- *La présentation du programme DEPAC*
- *Pourquoi la mesure des performances ?*
- *Une approche qui s'inspire d'autres expériences et des outils nationaux*
- *Les outils de démarche de mesure des performances*
- *Les champs d'évaluation des performances / des champs de mesures axées sur les référentiels de la décentralisation*
- *L'expérimentation de l'approche en deux (2) étapes*
- *Les principaux acteurs et leurs rôles*
- *Les étapes de la conduite de l'auto-évaluation des CT*
- *Les moyens mobilisés, résultats obtenus et exploitation des résultats*
- *Les difficultés rencontrées et enseignements tirés*

1. PRESENTATION DU PROGRAMME DEPAC

Le Programme d'appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (DEPAC) est un programme financé par la Coopération Suisse et qui est mis en œuvre depuis 2015 dans trente (30) collectivités territoriales. La deuxième phase pendant laquelle l'outil de la mesure des performances a été implémentée couvre la période de mars 2018 à février 2022. Le budget global de cette phase est de vingt (20) millions de CHF soit onze virgule six (11,6) milliards de francs CFA.

Son objectif principal est de « *rendre les communes et les régions capables de fournir de meilleurs services publics, améliorant l'accès équitable et égal aux services de base pour les hommes et les femmes et facilitant les activités économiques* ».

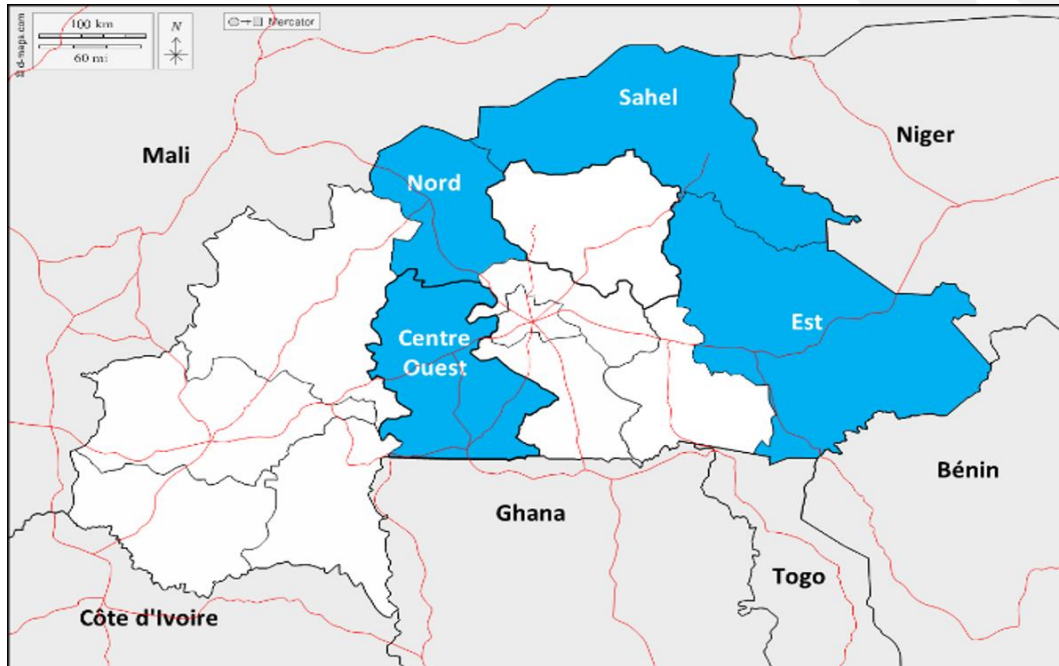
La zone géographique d'intervention du programme couvre vingt-six (26) communes des régions ci-après :

- *Est : communes de Thion, Fada N'Gourma, Pièla, Diapangou, Tibga, Liptougou, Manni, Bogandé, Logobou, Diabo, Partiaga, Diapaga, Matiacoali, Yamba, Tansarga ;*

- Centre Ouest : communes de Koudougou, Kordié, Pouni, Sapouy, Poa ;
- Nord : communes de Ouahigouya, Arbollé, Lèba, Tangaye, Titao ;
- Sahel : commune de Dori.

Les quatre (4) conseils régionaux des régions sont aussi pris en compte dans le programme.

Zone d'intervention du programme DEPAC



Source : Présentation de la DDC juillet 2022

Pour mettre en œuvre le programme DEPAC la Coopération Suisse a mandaté trois (03) structures qui sont sélectionnées dont le consortium de bureaux GEDES – ACADE – CAGECT BC pour le volet maîtrise d'ouvrage et réalisation des investissements socio-économiques.

Le processus de mesure des performances des CT partenaires du programme a été développé par le consortium GEDES – ACADE – CAGECT BC (GAC) à travers son unité opérationnelle, la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (CADEPAC).

2. DEFINITION DE CONCEPTS

- o **Performance** : C'est le résultat obtenu dans l'exécution d'une tâche (dictionnaire Larousse). La notion de performance correspond à l'atteinte d'objectifs ou de résultats attendus, et plus largement à la création de valeurs. Si dans le monde de l'entreprise, la création de valeurs est généralement associée à l'accroissement du profit, elle doit être entendue dans les CT comme une optimisation des services rendus aux citoyens.

La mesure de performance doit permettre de renseigner à la fois, sur l'efficacité des choix de politiques et sur l'efficience des choix de gestion. Mesurer la performance des CT c'est évaluer la performance de la CT par rapport à des tâches données

- o **Evaluation** : L'évaluation consiste à apprécier aussi systématique et objective que possible, si l'action menée obtient des résultats, répond aux besoins et aux attentes des citoyens et de la société en général.

L'évaluation vise à produire des connaissances sur les actions publiques, notamment quant à leurs effets, dans le double but de permettre aux citoyens d'en apprécier la valeur et d'aider les décideurs à en améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et les impacts « Charte de l'évaluation de la Société Française de l'Evaluation (SFE) »

- o **Auto-évaluation** : C'est une démarche qui consiste à examiner par soi-même ses capacités ou à noter ses propres résultats.

L'auto-évaluation permet :

- D'évaluer les performances ;
- De renforcer progressivement les capacités par un apprentissage ;
- D'instaurer des processus de réflexion interne,

3. POURQUOI LA MESURE DE PERFORMANCE ?

La mise en œuvre du programme DEPAC s'est fortement appuyée sur les référentiels nationaux en matière de développement socio-économique et de décentralisation notamment le Plan National de Développement Economique et social (PNDES), les politiques sectorielles, les référentiels de la décentralisation (Vision prospective, politique nationale, stratégie nationale, plan d'action quinquennal).

*La vision à l'horizon 2040 de l'Etat du Burkina Faso en matière de décentralisation est : « **des collectivités territoriales performantes qui délivrent des services publics locaux de qualité et accessibles, impulsent un développement local inclusif et durable et animent une démocratie locale ancrée dans le substrat socio-culturel** ». Cette vision se décline dans les référentiels de la décentralisation en six (06) axes stratégiques suivants :*

- Délivrance des services publics locaux,
- Développement local et cohérence territoriale,
- Maîtrise d'ouvrage publique locale,
- Financement de la décentralisation,
- Gouvernance locale et participation,
- Pilotage et coordination du processus de la décentralisation.

Le fonctionnement des CT permet de relever des insuffisances liées à l'absence d'un outil de mesures des performances dont les principales se résument ainsi qu'il suit :

- ✓ L'insuffisance d'outils/informations d'aide à la décision pour les CT et les PTF ;

- ✓ La méconnaissance des forces et des faiblesses dans l'exercice des compétences dévolues aux CT ;
- ✓ La nécessité d'une saine émulation entre CT ;
- ✓ L'absence d'un moyen/mécanisme endogène permettant aux CT d'apprécier leur niveau de performance ;
- ✓ L'absence d'un mécanisme systématique et périodique de mesure de la capacité interne des CT ;
- ✓ L'absence d'indicateurs spécifiques de sanction sur la performance des CT ;
- ✓ L'absence de cadre endogène et multi-acteurs d'évaluation des performances des CT ;
- ✓ L'absence d'un outil d'information sur la capacité de la MO aux acteurs de la CT et des PTF ;
- ✓ L'absence d'un outil de communication, participation, implication et réflexion sur la capacité de MO de la CT.

Conformément à ses objectifs et à sa vision prospective, la Coopération Suisse à travers le programme DEPAC accompagne les CT à l'effet de renforcer leur autonomie de gestion et leur capacité de conduite des affaires locales.

A cet effet, une appréciation des performances des collectivités à pouvoir gérer toutes les questions de développement local demeure une tâche majeure à plusieurs égards car, de nos jours, elle fait partie intégrante d'une nouvelle approche de la gestion publique locale. Le but étant de rationaliser la gouvernance locale des ressources (humaines, naturelle, matériels et financières) et la délivrance des services publics locaux de qualité. A cela s'ajoute le besoin d'améliorer la planification participative et inclusive pour un développement équitable durable avec plus de transparence et de redevabilité de l'action publique.

L'approche de mesure des performances adoptée par le consortium GAC est l'auto-évaluation car, en plus des éléments cités plus haut, elle :

- Favorise une meilleure appropriation du processus par les collectivités territoriales,
- Permet à l'ensemble des acteurs chargés de la mise en œuvre des activités dans la CT de partager les informations,
- Développe une fonction de veille et de suivi-évaluation au sein des CT et fournit des éléments d'alerte pour assurer la réactivité de la CT ;
- Améliore la communication entre les élus, les populations locales et les partenaires ;
- Responsabilise les acteurs locaux.

4. UNE APPROCHE QUI S'INSPIRE D'AUTRES EXPERIENCES ET DES OUTILS NATIONAUX

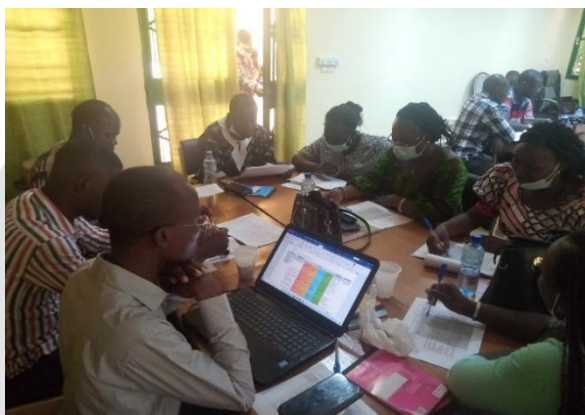
Le processus de mesures des performances a été construit sur la base des enjeux et défis du DEPAC et de la stratégie décennale 2017-2026 de la décentralisation. Des indicateurs sont Co-définis avec les CT et les acteurs locaux. De plus, il tire également les leçons des succès et des insuffisances des expériences similaires conduites par certains partenaires des CT notamment le PGNT2-3, le PDDC, l'ex FPDCT (devenu ADCT), des expériences du Sénégal, à travers des ateliers de partages.

Le dispositif de mesure des performances mis en place a été coconstruit par les collectivités territoriales partenaires du programme DEPAC avec l'appui du SP-CONAD à travers le Centre National de Suivi-Evaluation (CNSE) et les démembrements locaux, les Cellules régionales de Suivi-Evaluation (CRSE) dans les régions collectivités.

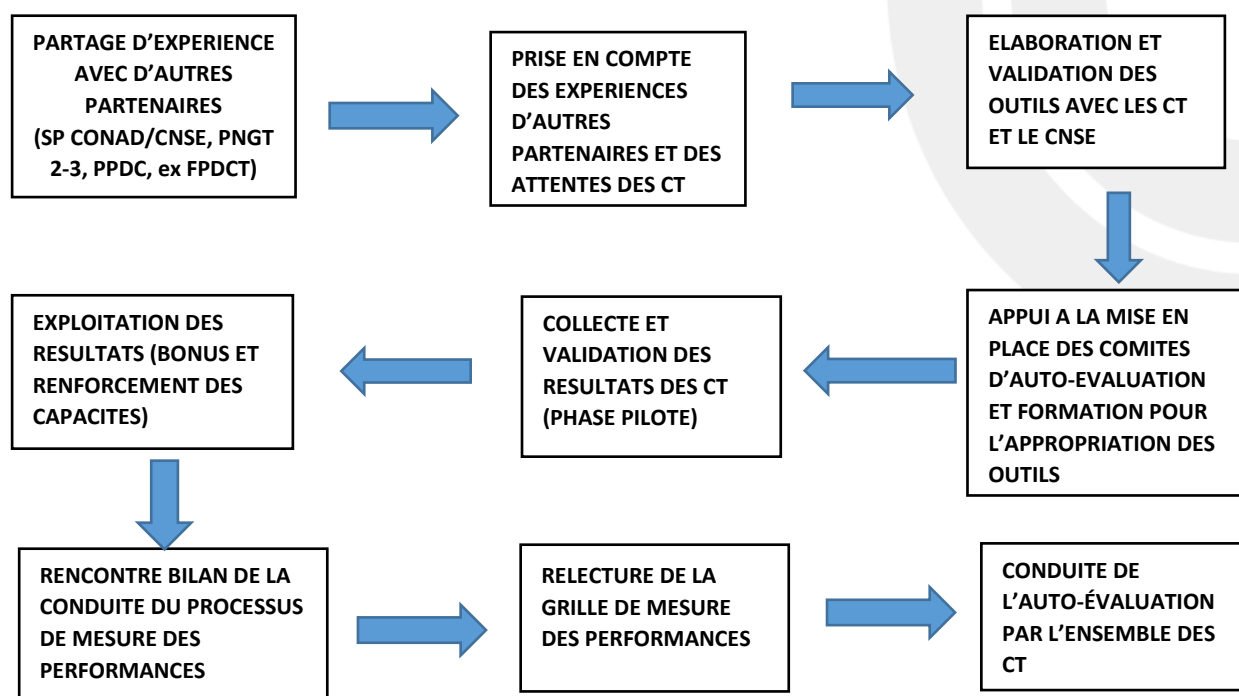
5- LES OUTILS ET LA DEMARCHE DE MESURE DES PERFORMANCES

La mesure des performances des CT a été conduite avec plusieurs outils qui ont été mis en place au sein des CT. Les outils sont notamment :

- **Les comités d'auto-évaluation mis en place par arrêtés des présidents de CT après délibération des conseils de collectivités (voir modèle en annexe 3) ;**
- **La grille de mesure des performances construite avec l'ensemble des acteurs et qui définit le système de notation avec des indicateurs ;**
- **La formation des comités d'auto-évaluation ;**
- **La Fiche d'appréciation des performances ;**
- **Les Rapports d'auto-évaluation des CT.**



Démarche de construction de l'approche de mesure des performances des CT



6. LES CHAMPS D'EVALUATION DES PERFORMANCES / DES CHAMPS DES MESURES AXÉS SUR LES RÉFÉRENTIELS DE LA DÉCENTRALISATION.

Le processus d'auto-évaluation des performances des CT dans le cadre du DE PAC porte sur les principaux domaines d'exercice de la maîtrise d'ouvrage. Quatre champs sont évalués correspondant aux cinq (05) axes stratégiques de la stratégie décennale de la décentralisation :

- i) la délivrance des services publics locaux
- ii) la maîtrise d'ouvrage publique locale
- iii) le développement économique local
- iv) le financement de la décentralisation
- v) la gouvernance locale et participation

Les résultats permettent de ressortir les points forts et les points faibles de la CT et de formuler des recommandations pour la CT et le GAC.

POUR LES COMMUNES – 04 champs- 33 indicateurs

DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITE 08 indicateurs	MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE 17 indicateurs	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE 03 indicateurs	FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION 05 indicateurs
--	---	--	---

POUR LES CONSEILS REGIONAUX – 05 champs – 43 indicateurs

DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITE 07 indicateurs	GOVERNANCE LOCALE ET PARTICIPATIVE 05 indicateurs	MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE 15 indicateurs	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ET COHERENCE TERRITORIALE 06 indicateurs	FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION 10 indicateurs
--	---	---	---	---

Voir annexes 1 et 2 (grille et fiche d'évaluation région et commune)

7. PHASAGE DE L'APPROCHE

Le processus a été expérimenté par phasage.

➤ La première phase, pilote, a été conduite en 2020 et a concerné neuf (09) communes pilotes qui se sont prêtées à l'exercice d'auto évaluation suivant deux (02) champs de mesure :

i) la délivrance des services publics locaux,

ii) la maîtrise d'ouvrage publique locale.

➤ La deuxième phase, en 2021, a concerné l'ensemble des CT du DEPAC ainsi que l'ensemble des quatre (04) champs pour les communes et cinq (05) champs pour les Conseils régionaux. Ces collectivités territoriales ont été accompagnées à la mise en place, par arrêté de leurs comités d'auto-évaluation. Ces comités ont reçu des formations sur la conduite du processus d'évaluation puis ont implémenté en toute autonomie l'auto-évaluation, sous la supervision et l'accompagnement des Cellules Régionales de Suivi-Évaluation (CRSE), des AMO et de la CADEPAC. Le comité d'auto-évaluation collecte les informations et attribue les notes sur la base des critères de mesure définis dans la grille. Après une rencontre de cadrage les membres du comité se répartissent les tâches de collecte des données et de rédaction du rapport d'auto-évaluation. Le rapport est restitué dans un premier temps à l'exécutif de la CT et au conseil de la CT.

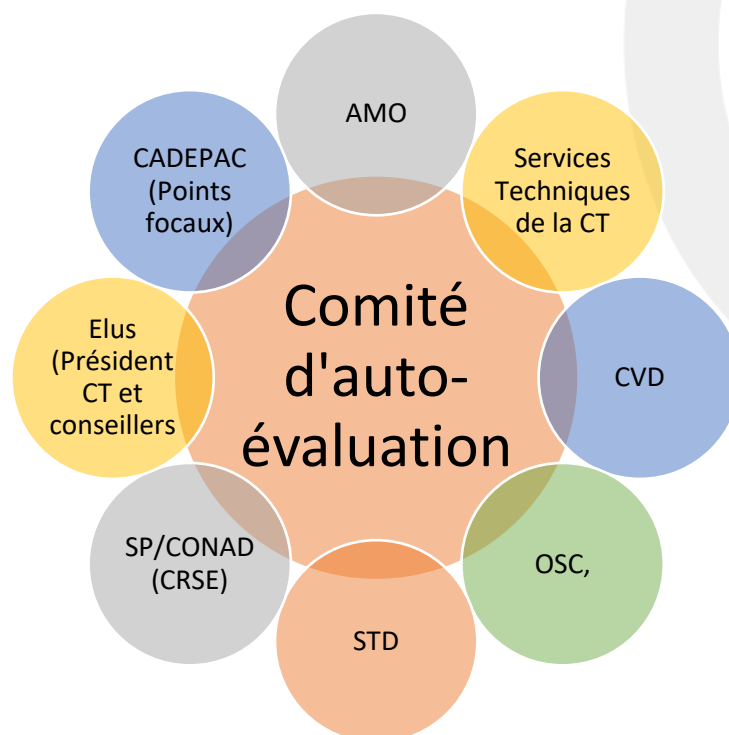
Entre les deux (2) phases, un bilan de la phase pilote a été fait et a permis de corriger des insuffisances liées à la grille de mesure et à la démarche de mesure avec

l'implication des CT et du Centre National de Suivi-évaluation. Un atelier bilan a été organisé avec l'implication de l'ensemble des acteurs pour valider tirer les leçons et renforcer le processus.

8. LES PRINCIPAUX ACTEURS ET LEURS RÔLES

ACTEURS	ROLES
Elus (Président CT et conseillers)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ communiquer autour du dispositif d'auto-évaluation; ✓ mobiliser les ressources pour le fonctionnement du comité; ✓ présider la séance d'auto-évaluation; ✓ faciliter et contribuer à la collecte des informations; ✓ apprécier les résultats, (donner un point de vue sur la notation); ✓ veiller au bon déroulement des actes; ✓ veiller à la mise en œuvre des recommandations de l'auto-évaluation
Services Techniques de la CT (SG, Comptable, PRM, DAE, DAF, Chargé de projets, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ rassembler la documentation (justificatifs) nécessaires à l'auto-évaluation (PV); ✓ participer à l'auto-évaluation; ✓ élaborer le rapport d'auto-évaluation; ✓ mettre en œuvre des recommandations;
STD	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner la CT dans la collecte des données ✓ Renseigner et informer la CT selon les domaines de compétences
OSC/OSP	<ul style="list-style-type: none"> ✓ participer à l'auto-évaluation; ✓ interpeller la CT; ✓ suivre la mise en œuvre des recommandations; ✓ sensibiliser la population.
AMO	<ul style="list-style-type: none"> ✓ participer à la collecte d'information; ✓ vérifier l'exactitude des sources des données; ✓ accompagner la CT dans la rédaction du rapport d'auto-évaluation; ✓ accompagner la CT dans la mise en œuvre des recommandations.
SP/CONAD (CRSE)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ faciliter la rencontre d'auto-évaluation; ✓ garantir l'assurance qualité de l'auto-évaluation; ✓ documenter le processus en vue de sa capitalisation; ✓ mettre en cohérence avec le dispositif national; ✓ assurer l'appui-conseil.
CADEPAC	<ul style="list-style-type: none"> ✓ participer aux séances de travail en tant qu'observateur; ✓ compiler les PV d'évaluation; ✓ appliquer le barème de notation.

Schéma du système d'acteurs



9. LES ÉTAPES DE LA CONDUITE DE L'AUTO-EVALUATION DES CT

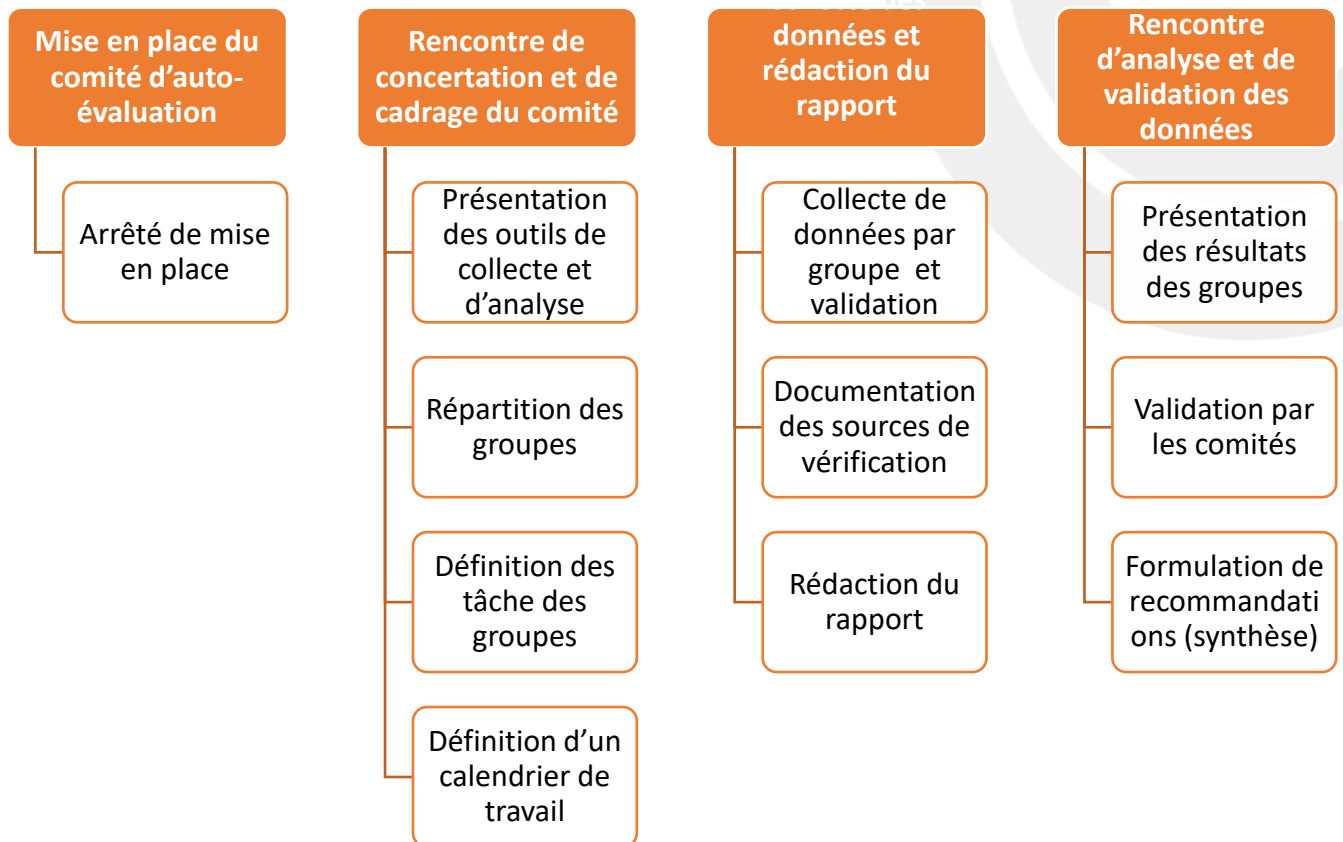
La démarche d'auto-évaluation conduite par les CT est organisée autour de quatre (04) étapes essentielles à savoir :

- La mise en place du comité d'auto-évaluation ;
- La rencontre de concertation et de cadrage du comité ;
- La collecte des données et rédaction du rapport ;
- La rencontre d'analyse, de validation des données.



Séances d'auto-évaluation

Les étapes de l'auto-évaluation



10. MOYENS MOBILISÉS, RÉSULTATS OBTENUS ET EXPLOITATION DES RÉSULTATS

L'implémentation de cette expérience a mobilisé des moyens humains et financiers par le programme mais aussi par les CT partenaires.

▪ Moyens mobilisés

- La mise à disposition des ressources financières pour la prise en charge des activités relatives de l'auto-évaluation par les CT,
- La mise à disposition des ressources financières du SP/CONAD pour l'accompagnement des CT à travers le Centre National de Suivi-Évaluation et les Cellules Régionales de Suivi-évaluation ;
- La mobilisation de ressources pour l'organisation de l'ensemble de rencontre de concertation et de réflexion pour mettre en place le dispositif de mesure des performances ;
- Le renforcement des capacités des membres des comités d'auto-évaluation ;
- Le comité d'auto-évaluation.

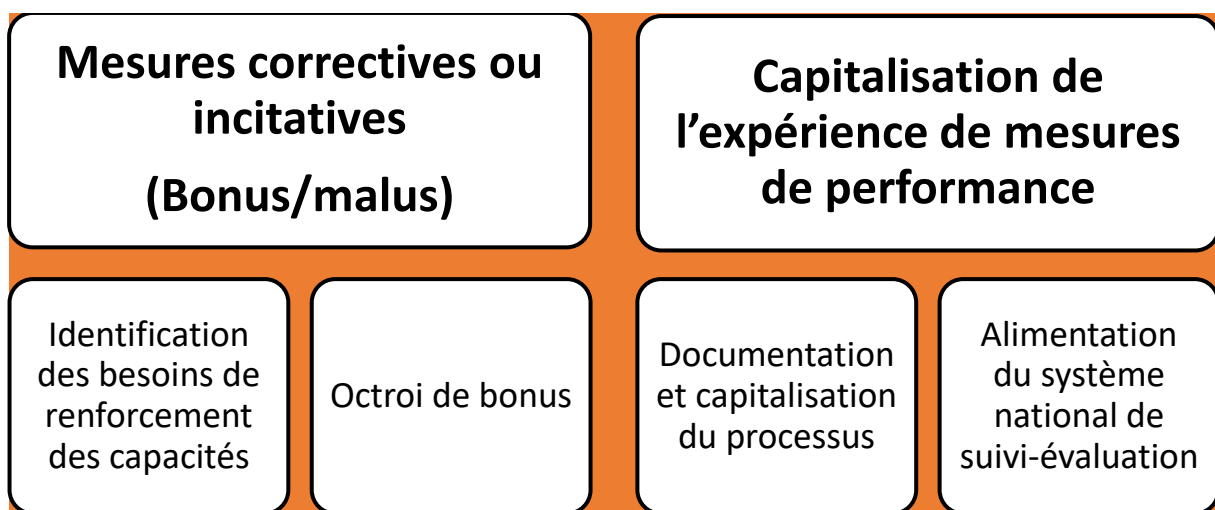
▪ Résultats obtenus

Les moyens mobilisés ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Les conseils de collectivité des CT partenaires du Programme DEPAC ont mis en place des cadres endogène/locaux permettant d'apprécier de leur performance.
- Les CT partenaires du Programme DEPAC disposent d'informations sur leur niveau de performance, leurs forces et leurs faiblesses ; ce qui les orientent dans le pilotage des actions de développement et dans le fonctionnement ;
- Les rapports d'auto-évaluation ont été examinés et adoptés par les conseils de Collectivité territoriales et transmis au SP-CONAD ;
- L'octroi par le programme de bonus d'un montant global de deux cent trente-quatre millions sept cent vingt-cinq milles (234 725 000) francs CFA aux neuf (09) CT pour la réalisation des investissements (communes les plus performantes) et pour les renforcements des capacités permettant de prendre en compte les mesures d'amélioration des points faibles constatés (communes les moins performantes).

▪ Exploitation des résultats dans le cadre du programme

Les résultats ont permis à la CADEPAC de noter les besoins d'accompagnement, d'octroyer des fonds additionnels et d'alimenter le dispositif national à travers le SP-CONAD et l'ADCT.



AUTO-ÉVALUATION DES PERFORMANCES MUNICIPALES 2018-2019

SYNTHÈSE DES COMMUNES AYANT CONDUIT À L'EXERCICE DE L'AUTO-ÉVALUATION

COMMUNE D'ARBOLLÉ

DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLIQUE LOCAUX DE QUALITÉ

TOTAL1: 9.00/12.00 POINTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE

TOTAL2: 17.00/21.00 POINTS

GESTION, ENTRETIEN, MAINTENANCE

TOTAL3: 5.00/6.00 POINTS

MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

TOTAL4: 19.00/24.00 POINTS

TOTAL GENERAL DES POINTS: 9 + 17 + 5 + 19 = 50



TAUX
50/63 = 79,36%



COMMUNE DE FADA N'GOURMA

DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLIQUE LOCAUX DE QUALITÉ

TOTAL1: 12.00/12.00 POINTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE

TOTAL2: 21.00/21.00 POINTS

GESTION, ENTRETIEN, MAINTENANCE

TOTAL3: 5.00/6.00 POINTS

MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

TOTAL4: 24.00/24.00 POINTS

TOTAL GENERAL DES POINTS: 12 + 21 + 5 + 24 = 62



TAUX
62/63 = 98,84%



COMMUNE DE KORDIE

DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLIQUE LOCAUX DE QUALITÉ

TOTAL1: 12.00/12.00 POINTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE

TOTAL2: 12.00/21.00 POINTS

GESTION, ENTRETIEN, MAINTENANCE

TOTAL3: 4.00/6.00 POINTS

MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

TOTAL4: 21.00/24.00 POINTS

TOTAL GENERAL DES POINTS: 12 + 12 + 4 + 21 = 49



TAUX
49/63 = 77,77%



COMMUNE DE KOUDOUGOU

DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLIQUE LOCAUX DE QUALITÉ

TOTAL1: 12.00/12.00 POINTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE

TOTAL2: 21.00/21.00 POINTS

GESTION, ENTRETIEN, MAINTENANCE

TOTAL3: 5.00/6.00 POINTS

MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

TOTAL4: 23.00/24.00 POINTS

TOTAL GENERAL DES POINTS: 12 + 21 + 5 + 23 = 61



TAUX
61/63 = 96,82%



AUTO-ÉVALUATION DES PERFORMANCES MUNICIPALES 2018-2019

SYNTHÈSE DES COMMUNES AYANT CONDUIT À L'EXERCICE DE L'AUTO-ÉVALUATION

COMMUNE DE LOGOBOGOU

DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLIQUE LOCAUX DE QUALITÉ

TOTAL1: 12.00/12.00 POINTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE

TOTAL2: 19.00/21.00 POINTS

GESTION, ENTRETIEN, MAINTENANCE

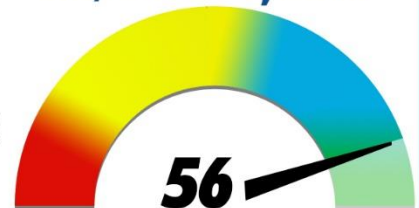
TOTAL3: 5.00/6.00 POINTS

MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

TOTAL4: 20.00/24.00 POINTS

TOTAL GENERAL DES POINTS: 12 + 19 + 5 + 20 = 56

TAUX
56/63 = 88,88%



COMMUNE DE PIELA

DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLIQUE LOCAUX DE QUALITÉ

TOTAL1: 11.00/12.00 POINTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE

TOTAL2: 18.00/21.00 POINTS

GESTION, ENTRETIEN, MAINTENANCE

TOTAL3: 5.00/6.00 POINTS

MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

TOTAL4: 23.00/24.00 POINTS

TOTAL GENERAL DES POINTS: 11 + 18 + 5 + 23 = 57

TAUX
57/63 = 90,47%



COMMUNE DE POA

DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLIQUE LOCAUX DE QUALITÉ

TOTAL1: 12.00/12.00 POINTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE

TOTAL2: 13.00/21.00 POINTS

GESTION, ENTRETIEN, MAINTENANCE

TOTAL3: 5.00/6.00 POINTS

MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

TOTAL4: 21.00/24.00 POINTS

TOTAL GENERAL DES POINTS: 12 + 13 + 5 + 21 = 51

TAUX
51/63 = 80,95%



COMMUNE DE THION

DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLIQUE LOCAUX DE QUALITÉ

TOTAL1: 8.00/12.00 POINTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE

TOTAL2: 11.00/21.00 POINTS

GESTION, ENTRETIEN, MAINTENANCE

TOTAL3: 5.00/6.00 POINTS

MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

TOTAL4: 22.00/24.00 POINTS

TOTAL GENERAL DES POINTS: 8 + 11 + 5 + 22 = 46

TAUX
46/63 = 73,01%



Programme DEPAC



AUTO-ÉVALUATION DES PERFORMANCES MUNICIPALES 2018-2019

SYNTHÈSE DES COMMUNES AYANT CONDUIT À L'EXERCICE DE L'AUTO-ÉVALUATION

COMMUNE DE TIBGA

DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITÉ

TOTAL1: 11.00/12.00 POINTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE

TOTAL2: 19.00/21.00 POINTS

GESTION, ENTRETIEN, MAINTENANCE

TOTAL3: 5.00/6.00 POINTS

MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

TOTAL4: 22.00/24.00 POINTS

TOTAL DES POINTS: 11 + 19 + 5 + 22 = 57



TAUX
57/63 = 90,47%



SYNTHÈSE GÉNÉRAL

DÉLIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITÉ

TOTAL GÉNÉRAL1: 99.00/108.00 POINTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE

TOTAL GÉNÉRAL2: 151.00/189.00 POINTS

GESTION, ENTRETIEN, MAINTENANCE

TOTAL GÉNÉRAL3: 44.00/54.00 POINTS

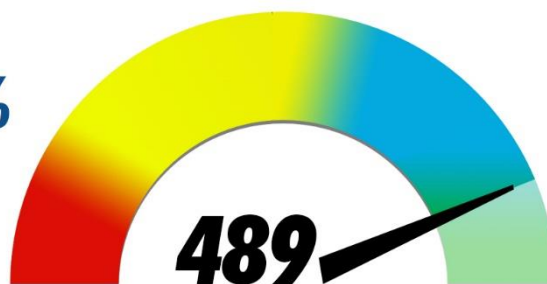
MISE EN ŒUVRE DES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

TOTAL GÉNÉRAL4: 195.00/216.00 POINTS

TOTAL GÉNÉRAL DES POINTS: 99 + 151 + 44 + 195 = 489

TAUX GÉNÉRAL

489/567 = 86,24 %



Programme DEPAC



11- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

▪ Difficultés rencontrées

Les principales difficultés relevées lors de l'implémentation de la mesure des performances sont :

- La non disponibilité de certains membres des cellules d'auto-évaluation ;
- La faiblesse des ressources financières pour le fonctionnement des cellules d'auto-évaluation ;
- La mobilité du personnel des CT notamment les Secrétaires généraux ;
- La faible communication autour du dispositif d'auto-évaluation au sein des CT.

▪ Enseignements tirés

Les principaux enseignements tirés de l'auto-évaluation se résument comme suit :

- Le fonctionnement des comités d'auto-évaluation est fortement dépendant de la capacité de la CT à mobiliser des ressources financières propres nécessaires l'exercice. D'où son institutionnalisation avec les délibérations pour sa prise en charge par les budgets locaux ;
- L'exercice de l'auto-évaluation impulse une culture de la redevabilité et la fixation d'objectifs de performance dans le service public ;
- L'auto-évaluation est un cadre d'interpellation et de dialogue des acteurs locaux sur le fonctionnement du service public ;
- L'outil de mesure de performance est un moyen de mobilisation de ressources financières auprès des partenaires financiers,
- Un besoin de renforcement continu des capacités des CT en matière d'archivage, de suivi-évaluation et de capitalisation des actions.

ANNEXES

Annexe 1.a : Grille de mesure des performances des communes

Annexe 1.b : Grille de mesure des performances des conseils régionaux

Annexe 2.a : Fiche de mesure des performances des communes

Annexe 2.b : Fiche de mesure des performances des conseils régionaux
Annexe 3 : Exemple d'arrêté portant mise en place d'un comité d'auto-évaluation

Annexe 4 : Exemple de rapport d'auto-évaluation

Annexe 1.a : Grille de mesure des performances des communes

CHAMP 1 : DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITE

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
		0	1	2	3		
ACCESSIBILITE AUX SERVICES PUBLICS LOCAUX DE BASE	Nombre d'ouvrages d'eau potable réalisés en lien avec PCD et PAI	Aucun ouvrage réalisé	Au moins 1 réalisé non fonctionnel	Au moins 1 ouvrage réalisé fonctionnel sans AUE	Au moins 1 ouvrage réalisé fonctionnel avec AUE fonctionnel	Rapport d'activités point focal eau et assainissement Point focaux GEM PV de réception PV de rencontre AUE	Tenir compte de la programmation dans le PAI Forage non fonctionnel : non exploité
	Nombre d'ouvrages d'eau potable réhabilités en lien avec PCD et PAI	Aucun ouvrage réalisé	Au moins 1 réhabilité non fonctionnel	Au moins 1 ouvrage réhabilité fonctionnel sans AUE	Au moins 1 ouvrage réhabilité fonctionnel avec AUE fonctionnel	Rapport d'activités point focal eau et assainissement Point focaux GEM PV de réception PV de rencontre AUE	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'actions et/ou ouvrages d'assainissement réalisés ou réhabilités hydrauliques	Aucune action	Au moins 1 action en cours	Au moins 1 action réalisée	Plus d'une action réalisée	Rapport d'activités point focal eau et assainissement Point focaux GEM PV de réception	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures sanitaires réalisées en lien avec le PCD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES Point focal GEM ;	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures sanitaires réhabilitées en lien avec le PCD et PAI	Aucune infrastructure réhabilitée	Au moins 1 infrastructure réhabilitée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réhabilitée	Au moins 1 infrastructure réhabilitée	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES Point focal GEM ;	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures scolaires réalisées en lien PCD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure	Au moins 1 infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée	Rapport d'activité PV de réception	Tenir compte de la programmation dans le PAI

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
		0	1	2	3		
			réalisée non fonctionnelle	fonctionnel sans COGES	fonctionnel avec un COGES fonctionnel	PV de rencontre COGES	
	Nombre d'infrastructures scolaires réhabilités en lien PCD et PAI	Aucune infrastructure réhabilitée	Au moins 1 infrastructure réhabilitée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réhabilitée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réhabilitée fonctionnel avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Service de l'Etat civile	Absence de centre secondaire d'état civil	Délibération du conseil municipal pour la mise en place de centre	Existant d'un centre secondaire fonctionnel	Plus d'un centre secondaire 2 agents	Arrêté de mise en place Rapport d'activité Délibération du conseil municipal pour la mise en place de centre secondaire au niveau des CSPS	

CHAMP 2 : MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE

FUNCTIONNEMENT DES ORGANES DU CONSEIL DE COLLECTIVITE TERRITORIALE	Nombre des réunions du bureau du conseil de collectivités	Aucune réunion tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions avec liste de présence annexée	
	Nombre de rencontres tenues par les commissions permanentes	Aucune réunion tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions avec liste de présence annexée	
	Nombre de sessions règlementaires tenues/an	Aucune rencontre tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 3	Procès-verbaux des sessions avec liste de présence annexée	
	Pourcentage de bureaux CVD ayant tenu des rencontres dans l'année	Aucune rencontre tenue	25%	50%	75%	PV des rencontres	
	Nombre de rencontre des CVD avec les Présidents des CT	Aucune rencontre tenue	-	-	Au moins 1 rencontre	PV des rencontres	

	Nombre de cadre de concertation	Aucune rencontre tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des rencontres	
FONCTIONNEMENT DES SERVICES ESSENTIELS	Compétence au sein des Collectivités T Pourcentage des services fonctionnels	25%	50%	75%	100%	Organigramme de la Collectivité Lettre de mission	
MISE EN ŒUVRE DES PLD	Existence d'un PLD à jour	PLD disponible mais expiré	PLD en cours d'élaboration ou de relecture	PLD à jour mais non mis en œuvre	PLD mis en œuvre	Délibération portant adoption ; Arrêté d'autorisation de la tutelle Document Validé et disponible dans la collectivité	
	Taux d'exécution physique du PAI	Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activités	
	Taux d'exécution financière du PAI	Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activités	
	Nombre de projets spécifiques réalisés pour les femmes et les jeunes	Aucun projet spécifique	Au moins 1 projet spécifique	Au moins 3 projets spécifiques	Plus de 3 projets spécifiques	PAI en cours	
	Initiative de partage des informations (présentations publiques, radios, presses,	Aucune	Au moins 2	Entre 2 et 4	Plus de 5	Rapports du conseil de collectivités. Compte rendu d'activités Convention	
	Existence d'un dispositif de suivi évaluation fonctionnel	Pas d'arrêté	Arrêté	Arrêté avec 1 rapport	Arrêté avec au moins 2 rapports	Arrêtés, rapports de suivi	
	Gestion financière respectant les règles de fonctionnement des CT	Absence de système comptable fonctionnelle	Existence de comptable et d'un système financier fonctionnelle	Respect des règles de passation du marché et bonne archivage des pièces justificatives	Situation financière et comptable à jour	Bilan des PPM, Bilan PAI, Compte administratif,	

	Respect des procédures de gestion de la CADEPAC	Absence d'ANO avant d'engager les activités	Existence D'un suivi budgétaire du PAI	Archivage et exhaustivité des pièces justificatives probantes (contrats, factures, PV réception, Cahier chantier, TDR, ...)	Production des rapports techniques et financiers)	Rapport d'activités, Rapport d'audit, rapport de suivi financier, fiche de suivi mensuel CADEPAC	
GEM	Fonctionnalité du dispositif GEM des investissements de la CT	Aucun	Au moins Plan D'entretien Sectoriel réalisé et validé	Un PES est mis en œuvre	Au moins un PEC est disponible	PV d'adoption PEC par le CM Bilan GEM, rapports COGEM, Rapport d'activités, PV de session du Conseil	
	Fonctionnement des ouvrages réalisés par le financement du programme DEPAC	Aucun	Moins de 75%	Entre 75% et 90%	Plus de 90%	Rapport de suivi, études sur les modes de gestion	

CHAMP 3 : DEVELOPPE-MENT ECONOMIQUE LOCAL

VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES	Pourcentage des ressources financières du PAI allouées à la réalisation d'infrastructures économiques (production, commercialisation, transformation)	Moins de 25%	Entre 25 et 50%	Entre 50 et 75%	Plus de 75%	Rapport d'activité Budget CT PAI	
	Nombre d'activités de promotion de l'économie locale	Absence d'activités	Au moins 1 activité	Au moins 2 activités	Plus de 2 activités	Rapports d'activités	
	Pourcentage des marchés publics attribués à des entreprises locales ayant leur siège dans la collectivité	Moins de 5%	Entre 5% et 15%	Entre 15% et 25%	Plus de 25%	Contrats N° IFU local	

CHAMP 4 : FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION

MOBILISATION DES RESSOURCES	Part contributive des ressources propres dans le financement du PAI	Moins de 20%	Entre 20% et 25%	Entre 25 et 30%	Plus de 30%	Compte Administratif	
	Taux de recouvrement de ressources propres par rapport aux prévisions	Moins de 25%	Entre 25% et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Compte administratif	Cet indicateur est tributaire des STD
	Pourcentage des ressources mobilisées à travers Les quêtes et contributions volontaires de la diaspora et assimilé par rapport au budget communal	Moins de 2%	Entre 2% et 10%	Entre 1% et 15%	Plus de 15%	Budget de la commune compte administratif	
	Nombre de projets financés par la commune avec un partenaire étranger	Aucun projet	Au moins 1 projet	Au moins 2 projets	Plus de 2 projets	Rapport d'activité de la commune Conventions	
FINANCEMENT A TRAVERS L'INTERCOLLECTIVITE	Nombre de projets financés par la commune avec une commune nationale	Absence d'initiative	Initiative en gestation	Au moins 1 projet réalisé ou 1 expérience partagée	Au moins 2 projets réalisés ou 2 expériences Partagées	Existence des protocoles PV de réunion	

Annexe 1.b : Grille de mesure des performances des conseils régionaux

CHAMP 1 : DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITE

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
		0	1	2	3		
ACCESSIBILITE AUX SERVICES PUBLICS LOCAUX DE BASE	Nombre d'infrastructures sanitaires réalisées en lien avec le PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception Point focal GEM PV de rencontre COGES ;	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures sanitaires réhabilitées en lien avec le PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception Point focal GEM PV de rencontre COGES ;	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures scolaires réalisées en lien PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures scolaires réhabilités en lien PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures hydrauliques réalisées en lien PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES	Tenir compte de la programmation dans le PAI
	Nombre d'infrastructures hydrauliques réhabilités en lien PRD et PAI	Aucune infrastructure réalisée	Au moins 1 infrastructure réalisée non fonctionnelle	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel sans COGES	Au moins 1 infrastructure réalisée fonctionnel avec un COGES fonctionnel	Rapport d'activité PV de réception PV de rencontre COGES	Tenir compte de la programmation dans le PAI

	Nombre d'infrastructures routières (pistes rurales) réalisées en lien PRD et PAI	Moins de 25% du linéaire réalisée	Plus de 25% du linéaire réalisée	Au plus 75% du linéaire réalisée	Plus de 75% du linéaire réalisée	PV de réception	
--	--	-----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	-----------------	--

CHAMP 2 : GOUVERNANCE LOCALE PARTICIPATIVE

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
		0	1	2	3		
CADRE DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE	Nombre de cadres de concertation tenu conformément aux textes en vigueur	Aucun cadre de concertation et dialogue tenu	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions Rapports Liste de présence	
	Nombre de cadres de dialogue tenu	Aucun cadre de concertation et dialogue tenu	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions Rapports Liste de présence	
TENUE DES SESSIONS	Nombre des réunions du bureau du conseil de collectivité	Aucune réunion tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions Rapports Liste de présence	
	Nombre de rencontres tenues par les commissions permanentes	Aucune réunion tenue	Au moins 1	Au moins 2	Plus de 2	PV des réunions Rapports Liste de présence	
	Nombre de sessions ordinaires tenues/an	Aucune rencontre tenue	Au moins 2	Au moins 3	Plus de 3	Procès-verbaux des sessions Liste de présence	

CHAMPS 3 : MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCAL

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
		0	1	2	3		
ABSORPTION DES RESSOURCES FINANCIERES	Existence d'un PRD	PRD expiré	PRD en cours d'élaboration ou de relecture	PRD à jour	PRD en exécution	Délibération portant adoption ; Arrêté d'autorisation de la tutelle Document	

LIEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES TRANSFEREES						Validé et disponible dans la collectivité ; délibération portant autorisation d'élaboration ou de relecture	
	Taux d'exécution physique du PAI	Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activités	
	Taux d'exécution financière du PAI	Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activité	
	Nombre de projets spécifiques réalisés pour les femmes et les jeunes	Aucun projet spécifique	Au moins 1 projet spécifique	Au moins 3 projets spécifiques	Plus de 3 projets spécifiques	PAI en cours de l'année concernée, rapports d'activités	
	Initiative de partage des informations (présentations publiques, radios, presses)	Aucune	Au moins 2	Entre 2 et 4	Plus de 5	Procès-verbaux des sessions du conseil de collectivités. Compte rendu d'activités etc.	
	Existence d'un dispositif de suivi évaluation fonctionnel	Pas d'arrêté	Arrêté avec 1 rapport	Arrêté avec au moins 2 rapports	Arrêté avec au moins 4 rapports	Arrêtés, rapports de suivi	
	Gestion financière respectant les règles de fonctionnement des CT	Absence de système comptable fonctionnelle	Existence de comptable et d'un système financier fonctionnelle	Respect des règles de passation des marchés et bonne archivage des pièces justificatives	Situation financière et comptable à jour	Bilan des PPM, Bilan PAI, Compte administratif,	
	Respect des procédures de gestion de la CADEPAC	Absence d'ANO avant d'engager les activités	Existence d'un suivi budgétaire du PAI	Archivage et exhaustivité des pièces justificatives probantes (contrats, factures, PV réception, Cahier chantier, TDR, ...)	Production des rapports techniques et financiers)	Rapport d'activités, Rapport d'audit, rapport de suivi financier, fiche de suivi mensuel CADEPAC	
PARTENARIAT	Existence de convention de collaboration avec d'autres régions	Aucune convention signée	Au moins une initiative est en cours	Au moins une convention signée	Au moins un projet a été réalisé	Convention Rapports	

	Mise en œuvre de projet PPP	Aucun projet	Une initiative PPP est en cours	Une convention PPP a été signée	Au moins un projet a été réalisé	Convention Rapports	
	Existence d'une convention avec les OSC	Aucune convention	Une initiative est en cours	Une convention a été signée	Au moins une action a été menée	Convention Rapports, arrêtés	
	Existence de convention avec les CT étrangères	Aucune convention	Une initiative est en cours	Une convention a été signée	Au moins une action a été menée	Convention Rapports	
	Existence d'un dispositif fonctionnel de Maîtrise d'Ouvrage Public Local	Pas d'arrêté	Arrêté avec 1 rapport	Arrêté avec au moins 2 rapports	Arrêté avec au moins 4 rapports	Arrêtés, rapports de suivi	
GEM	Fonctionnalité du dispositif GEM des investissements de la CT	Aucun	Au moins Plan D'entretien Sectoriel réalisé et validé	Un PES est mis en œuvre	Au moins deux PES sont mis en œuvre	Bilan GEM, Rapport d'activités, PV de session du Conseil, arrêté de mis en place	
	Fonctionnement des ouvrages réalisés par le financement du programme DEPAC	Aucun	Moins de 75%	Entre 75% et 90%	Plus de 90%	Rapport de suivi, études sur les modes de gestion	

CHAMPS 4 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ET COHERENCE TERRITORIALE

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
		0	1	2	3		
EXISTENCE DE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE ET COHERENCE TERRITORIALE	Existence d'une stratégie SDELCOT	SDELCOT disponible mais expirée	SDELCOT en cours d'élaboration ou de relecture	SDELCOT à jour mais non mis en œuvre	SDELCOT mis en œuvre	Délibération portant adoption ; Arrêté d'autorisation de la tutelle ; Document validé et disponible dans la collectivité	
	Taux d'exécution physique du SDELCOT	Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activités	

	Taux d'exécution financière du SDELCOT	Moins de 25%	Entre 25 % et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Rapports d'activités	
	Nombre de projets spécifiques réalisés pour les femmes et les jeunes	Aucun projet spécifique	Au moins 1 projet spécifique	Au moins 2 projets spécifiques	Plus de 2 projets spécifiques	Rapports d'activités	
Existence de projets d'inter-territorialité	Existence d'un projet d'inter-territorialité transfrontalier	Aucune initiative	Au moins une initiative	Plus d'une initiative	Un projet réalisé et fonctionnel	Délibération portant adoption ; Arrêté d'autorisation de la tutelle ; Document validé et disponible dans la collectivité	
Existence d'un Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) ou Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT)	Existence d'un SRADDT ou SRAT	SRADDT ou SRAT disponible mais expiré	SRADDT ou SRAT en cours d'élaboration ou de relecture	SRADDT ou SRAT à jour mais non mis en œuvre	SRADDT ou SRAT a jours mis en œuvre	Document validé et disponible dans la collectivité	

CHAMP 5 : FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	SCORES				SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
		0	1	2	3		
MOBILISATION DES RESSOURCES	Part contributive des ressources propres dans le financement du PAI	Moins de 5%	Entre 5% et 10%	Entre 10 et 20%	Plus de 20%	Compte Administratif	
	Taux de recouvrement de ressources propres par rapport aux prévisions	Moins de 25%	Entre 25% et 50%	Entre 50% et 75%	Plus de 75%	Compte administratif	Cet indicateur est tributaire des STD

	Pourcentage des ressources mobilisées à travers les quêtes et contributions volontaires de la diaspora et assimilé par rapport au budget	Moins de 2%	Entre 2% et 10%	Entre 1% et 15%	Plus de 15%	Budget de la Région	
	Nombre de projets financés par la coopération décentralisée	Aucun projet	Au moins 1 projet	Au moins 2 projets	Plus de 2 projets	Rapport d'activité de la Région	
	Projets réalisés sous forme PPP	Aucun projet	Au moins 1 projet	Au moins 2 projets	Plus de 2 projets	Rapport d'activité de la Région Convention PPP	
VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES	Pourcentage des ressources financières du PAI allouées à la réalisation d'infrastructures économiques (production, commercialisation, transformation)	Moins de 25%	Entre 25 et 50%	Entre 50 et 75%	Plus de 75%	Rapport d'activité Budget CT PAI	
	Nombre d'activités de promotion de l'économie locale réalisées	Aucune activité	Au moins 1 activité	Au moins 2 activités	Plus de 2 activités	Rapports d'activités	
	Pourcentage des montants des marchés publics attribués à des entreprises locales ayant leur siège dans la région	Moins de 5%	Entre 5% et 15%	Entre 15% et 25%	Plus de 25%	Contrats N° IFU local	
	Financement du secteur privé dans le budget du PAI	Aucun financement	Moins d'un million de FCFA	Au moins deux millions	Plus de deux millions	Rapport d'activité	
FINANCEMENT A TRAVERS L'INTERCOLLECTIVITE	Nombre de projets financés à travers l'inter collectivité	Aucune initiative	Au moins une initiative en cours	Plus d'une initiative en cours	Au moins un projet réalisé ou plus de 2 expériences partagées	Existence des protocoles PV de réunion	

Annexe 2.a : Fiche de mesure des performances des communes

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	REALISATIONS (Nombre / taux)	NOTE (score)	SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS/ RECOMMANDATIONS
DE CHAMP 1 : DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX QUALITE					
<u>SOUS-CHAMP</u> ACCESSIBILITE AUX SERVICES PUBLICS LOCAUX DE BASE	Nombre d'ouvrages d'eau potable réalisés en lien avec PCD et PAI				
	Nombre d'ouvrages d'eau potable réhabilités en lien avec PCD et PAI				
	Nombre d'actions et/ou ouvrages d'assainissement réalisés ou réhabilités hydrauliques				
	Nombre d'infrastructures sanitaires réalisées en lien avec le PCD et PAI				
	Nombre d'infrastructures sanitaires réhabilitées en lien avec le PCD et PAI				
	Nombre d'infrastructures scolaires réalisées en lien PCD et PAI				
	Nombre d'infrastructures scolaires réhabilités en lien PCD et PAI				
	Service de l'Etat civil				
TOTAL CHAMP		 / 24		
CHAMP 2 : MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCALE					

<u>SOUS-CHAMP 1 :</u> FONCTIONNEMENT DES ORGANES DU CONSEIL DE COLLECTIVITE TERRITORIALE	Nombre des réunions du bureau du conseil de collectivités				
	Nombre de rencontres tenues par les commissions permanentes				
	Nombre de sessions règlementaires tenues/an				
	Pourcentage de bureaux CVD ayant tenu des rencontres dans l'année				
	Nombre de rencontre des CVD avec les Présidents des CT				
	Nombre de cadre de concertation				
TOTAL SOUS-CHAMP 1		 / 18		
<u>SOUS-CHAMP 2 :</u> FONCTIONNEMENT DES SERVICES ESSENTIELS	Compétence au sein des Collectivités Territoriale (Pourcentage des services fonctionnels)				
TOTAL SOUS-CHAMP 2		 /3		

<u>SOUS-CHAMP 3 :</u> MISE EN ŒUVRE DES PLD	Existence d'un PLD à jour				
	Taux d'exécution physique du PAI				
	Taux d'exécution financière du PAI				
	Nombre de projets spécifiques réalisés pour les femmes et les jeunes				

	Initiative de partage des informations (présentations publiques, radios, presses,				
	Existence d'un dispositif de suivi évaluation fonctionnel				
	Gestion financière respectant les règles de fonctionnement des CT				
	Respect des procédures de gestion de la CADEPAC				
TOTAL SOUS-CHAMP 3		/ 24		
SOUS-CHAMP 4 : GEM	Fonctionnalité du dispositif GEM des investissements de la CT				
	Fonctionnement des ouvrages réalisés par le financement du programme DEPAC				
TOTAL SOUS-CHAMP 4		/ 6		
TOTAL CHAMP «2		/ 51		

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	REALISATIONS (Nombre / taux)	NOTE (score)	SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS/ RECOMMANDATIONS
CHAMP 3 : DEVELOPPE-MENT ECONOMIQUE LOCAL					
SOUS-CHAMP : VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES	Pourcentage des ressources financières du PAI allouées à la réalisation d'infrastructures économiques (production, commercialisation, transformation)				
	Nombre d'activités de promotion de l'économie locale				

	Pourcentage des marchés publics attribués à des entreprises locales ayant leur siège dans la collectivité				
SOUS-CHAMP		 / 09		
CHAMP 4 : FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION					
SOUS-CHAMP : MOBILISATION DES RESSOURCES	Part contributive des ressources propres dans le financement du PAI				
	Taux de recouvrement de ressources propres par rapport aux prévisions				
	Pourcentage des ressources mobilisées à travers Les quêtes et contributions volontaires de la diaspora et assimilé par rapport au budget communal				
	Nombre de projets financés par la commune avec un partenaire étranger				
TOTAL SOUS-CHAMP 2		 / 12		
SOUS-CHAMP 2 : FINANCEMENT A TRAVERS L'INTERCOLLECTIVITE	Nombre de projets financés par la commune avec une commune nationale				
TOTAL SOUS-CHAMP		 / 03		
TOTAL CHAMP 2		 / 15		
TOTAL GENERAL		 / 99		

Annexe 2.b : Fiche de mesure des performances des conseils régionaux

CHAMP 1 : DELIVRANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITE

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	REALISATIONS (Nombre / taux)	NOTE (score)	SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
ACCESSIBILITE AUX SERVICES PUBLICS LOCAUX DE BASE	Nombre d'infrastructures sanitaires réalisées en lien avec le PRD et PAI				
	Nombre d'infrastructures sanitaires réhabilitées en lien avec le PRD et PAI				
	Nombre d'infrastructures scolaires réalisées en lien PRD et PAI				
	Nombre d'infrastructures scolaires réhabilités en lien PRD et PAI				
	Nombre d'infrastructures hydrauliques réalisées en lien PRD et PAI				
	Nombre d'infrastructures hydrauliques réhabilités en lien PRD et PAI				
	Nombre d'infrastructures routières (pistes rurales) réalisées en lien PRD et PAI				
TOTAL CHAMP1			21 /		

CHAMP 2 : GOUVERNANCE LOCALE PARTICIPATIVE

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	REALISATIONS (Nombre / taux)	NOTE (score)	SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATION S
CADRE DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE	Nombre de cadres de concertation tenu conformément aux textes en vigueur				
	Nombre de cadres de dialogue tenu				
TENUE DES SESSIONS	Nombre des réunions du bureau du conseil de collectivité				
	Nombre de rencontres tenues par les commissions permanentes				
	Nombre de sessions ordinaires tenues/an				
TOTAL CHAMP2			/ 15		

CHAMPS 3 : MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE LOCAL

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	REALISATIONS (Nombre / taux)	NOTE (score)	SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
ABSORPTION DES RESSOURCES FINANCIERES LIEES A L'EXERCICE DES COMPETENCES TRANSFEREES	Existence d'un PRD				
	Taux d'exécution physique du PAI				
	Taux d'exécution financière du PAI				
	Nombre de projets spécifiques réalisés pour les femmes et les jeunes				
	Initiative de partage des informations (présentations publiques, radios, presses)				
	Existence d'un dispositif de suivi évaluation fonctionnel				
	Gestion financière respectant les règles de fonctionnement des CT				
	Respect des procédures de gestion de la CADEPAC				
PARTENARIAT	Existence de convention de collaboration avec d'autres régions				
	Mise en œuvre de projet PPP				
	Existence d'une convention avec les OSC				
	Existence de convention avec les CT étrangères				
	Existence d'un dispositif fonctionnel de Maîtrise d'Ouvrage Public Local				
GEM	Fonctionnalité du dispositif GEM des investissements de la CT				
	Fonctionnement des ouvrages réalisés par le financement du programme DEPAC				
TOTAL CHAMP3			/ 45		

CHAMPS 4 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ET COHERENCE TERRITORIALE

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	REALISATION S (Nombre / taux)	NOTE (score)	SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
EXISTENCE DE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE ET COHERENCE TERRITORIALE	Existence d'une stratégie SDELCO				
	Taux d'exécution physique du SDELCO				
	Taux d'exécution financière du SDELCO				
	Nombre de projets spécifiques réalisés pour les femmes et les jeunes				
EXISTENCE DE PROJETS D'INTER-TERRITORIALITE	Existence d'un projet d'inter-territorialité transfrontalier				
EXISTENCE D'UN SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (SRADDT) OU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SRAT)	Existence d'un SRADDT ou SRAT				
TOTAL CHAMP4			/ 18		

CHAMP 5 : FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION

SOUS CHAMPS	INDICATEURS DE RESULTATS	REALISATIONS (Nombre / taux)	NOTE (score)	SOURCES DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
MOBILISATION DES RESSOURCES	Part contributive des ressources propres dans le financement du PAI				
	Taux de recouvrement de ressources propres par rapport aux prévisions				
	Pourcentage des ressources mobilisées à travers les quêtes et contributions volontaires de la diaspora et assimilé par rapport au budget				
	Nombre de projets financés par la coopération décentralisée				
	Projets réalisés sous forme PPP				
VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES	Pourcentage des ressources financières du PAI allouées à la réalisation d'infrastructures économiques (production, commercialisation, transformation)				
	Nombre d'activités de promotion de l'économie locale réalisées				
	Pourcentage des montants des marchés publics attribués à des entreprises locales ayant leur siège dans la région				
	Financement du secteur privé dans le budget du PAI				
FINANCEMENT A TRAVERS L'INTERCOLLECTIVITE	Nombre de projets financés à travers l'inter collectivité				
TOTAL CHAMP 5			/ 30		

TOTAL CHAMP			/ 129	
--------------------	--	--	--------------	--

Annexe 3 : Exemple d'arrêté portant mise en place d'une cellule d'auto-évaluation

COMMUNE DE KOUDOUGOU

MAIRIE

CABINET

BURKINA FASO

Unité- Progrès- Justice

Arrêté N°2019 048 C / K D G / M / C A B
Portant création, composition, attributions et fonctionnement
d'une cellule interne d'auto-évaluation des performances de la
commune de Koudougou.

LE MAIRE

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret N°2019-004/PRES du 21 janvier 2019, portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le décret N°2019-00042/PRES/PM du 24 janvier 2019, portant composition du gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le décret N°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019, portant attribution des membres du gouvernement ;
- Vu la loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004, portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso, ensemble ses modificatifs ;
- Vu la loi N°14-2006/AN du 09 mai 2006, portant détermination des ressources et des charges des collectivités territoriales ;
- Vu le décret N°2006-204/PRES/PM/MFB/MATD du 15 mai 2006, portant régime financier et comptable des collectivités territoriales ;
- Vu le Plan Annuel d'Investissement communal;
- Vu la grille d'appréciation des performances des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Procès-verbal en date du 20 Juin 2016, portant élection des organes dirigeants du conseil municipal de Koudougou;
- Vu le certificat de prise de service n°2016-250/RCOS/PBLK/CKDG du 27 juin 2016 du Maire de la commune de Koudougou.

ARRETE

CHAPITRE 1 : CREATION

Article 1er : Il est créé une cellule interne d'auto-évaluation des performances de la commune de Koudougou.

CHAPITRE 2 : ATTRIBUTIONS

Article 2 : La cellule interne d'auto-évaluation des performances de la commune de Koudougou est chargée d'apprécier périodiquement les performances de la collectivité et de proposer des mesures et actions susceptibles d'améliorer les pratiques et pour améliorer la qualité des services fournis aux citoyens. A cet effet, elle a pour missions:

- aider la collectivité à identifier les insuffisances dans l'animation du développement local et de prendre des mesures correctives ;
- améliorer le fonctionnement de la collectivité et la qualité des services rendus aux populations ;
- faciliter la prise de décisions pertinentes en matière d'investissement et de fonctionnement ;
- faciliter la mobilisation des ressources et l'accompagnement des partenaires ;
- renforcer le principe de la redevabilité vis-à-vis des citoyens.

CHAPITRE 3 : COMPOSITION

Article 3 : La cellule interne d'auto-évaluation de la commune est composée de huit (08) personnes comme suit :

Président : Le Maire, Président du conseil municipal ou son représentant ;

Rapporteur : Le Secrétaire général de la Mairie de Koudougou;

Membres :

- Le Président de la Commission Environnement et Développement Local ou son représentant;
- Le Directeur de l'Action Economique ou son représentant ;
- Le Directeur du Cabinet du Maire ou son représentant ;
- Le Directeur des Matières Transférées (DMT ou son représentant;
- Une (01) représentante de la Coordination Communale des femmes ;
- Un (01) représentant des OSC de Koudougou;
- Un (01) représentant des CVD ;

Observateurs

- Le point focal du centre national de suivi-évaluation du SP-CONAD ;
- Le point focal de la CADEPAC ;
- l'Assistant à la Maitrise d'Ouvrage (AMO).

CHAPITRE 4 : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Article 4 : La cellule interne d'auto-évaluation procède annuellement à l'évaluation des performances de la collectivité.

Elle se réunit une fois par semestre sur convocation de son président pour :

- déterminer la démarche d'ensemble à suivre en vue de l'auto-évaluation ;
- collecter les informations en vue de renseigner les indicateurs de performance ;
- analyser les résultats obtenus et formuler des propositions d'amélioration ;
- dégager les actions consensuelles à entreprendre en vue d'améliorer les performances de la collectivité.

Toutefois, la cellule interne d'auto-évaluation peut se réunir chaque fois que de besoin sur convocation de son président.

Article 5 : La qualité de membre de la cellule interne d'auto-évaluation est gratuite. Toutefois, ses membres peuvent recevoir des frais de prise en charge en cas de mission dans le cadre des missions de la cellule.

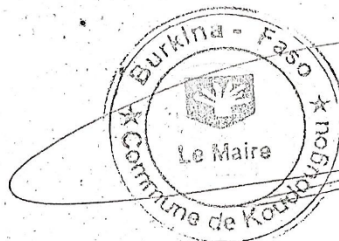
Article 6 : La cellule peut faire appel à toute personne ou service dont la compétence ou la disponibilité est jugée nécessaire, notamment les services techniques de l'Etat et les partenaires au développement.

CHAPITRE 5 : DES DISPOSTIONS FINALES

Article 7: Le présent Arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- ✓ HC/BLK
- ✓ Directions
- ✓ Intéressés
- ✓ Chrono/archives



Fait à Koudougou, le 06 DEC 2019

Maurice Mocktar ZONGO
Officier de l'Ordre National

Annexe 4 : Canevas de rapport d'auto-évaluation

I- Présentation de la commune de Koudougou

II- Objectif de l'auto évaluation

III- Résultats atteints

IV- Rappel de la démarche d'auto évaluation

V- Résultat de l'auto évaluation

VI- Analyse des résultats contraintes et difficultés rencontrées

VII- Enseignements tires

VIII- Recommandations

IX- Perspectives

Rédaction et conception



Consortium GAC – Tel : +226 25 37 55 16

ACADE : 2, rue du Village 1295 Mies

Email : gderiaz@acade-agro.ch

GEDES :

01BP : 4088 Ouagadougou 01 , Burkina
Faso

Email : bgpaulin96@hotmail.com
info@gedes-burkina.org

CAGECT-bc :

10 BP 13315 Ouagadougou 10, Burkina
Faso

Email : barroddavid@gmail.com
secretariat@cagect-bc.com

Conception graphique et Edition

Agence Vinnem :



Téléphone : +226 72 26 55 01

Facebook : Agence Vinnem

Site internet : www.vinnem.com

Email : agencevinnem@gmail.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS

**Bureau de la coopération suisse DDC et
Agence consulaire**

Rue 13.18, Secteur 22

Arrondissement 4 ; Ouagadougou

01 B.P. 578

Burkina Faso

Téléphone

Centrale +226 25 36 95 06

Centrale +226 25 36 95 07

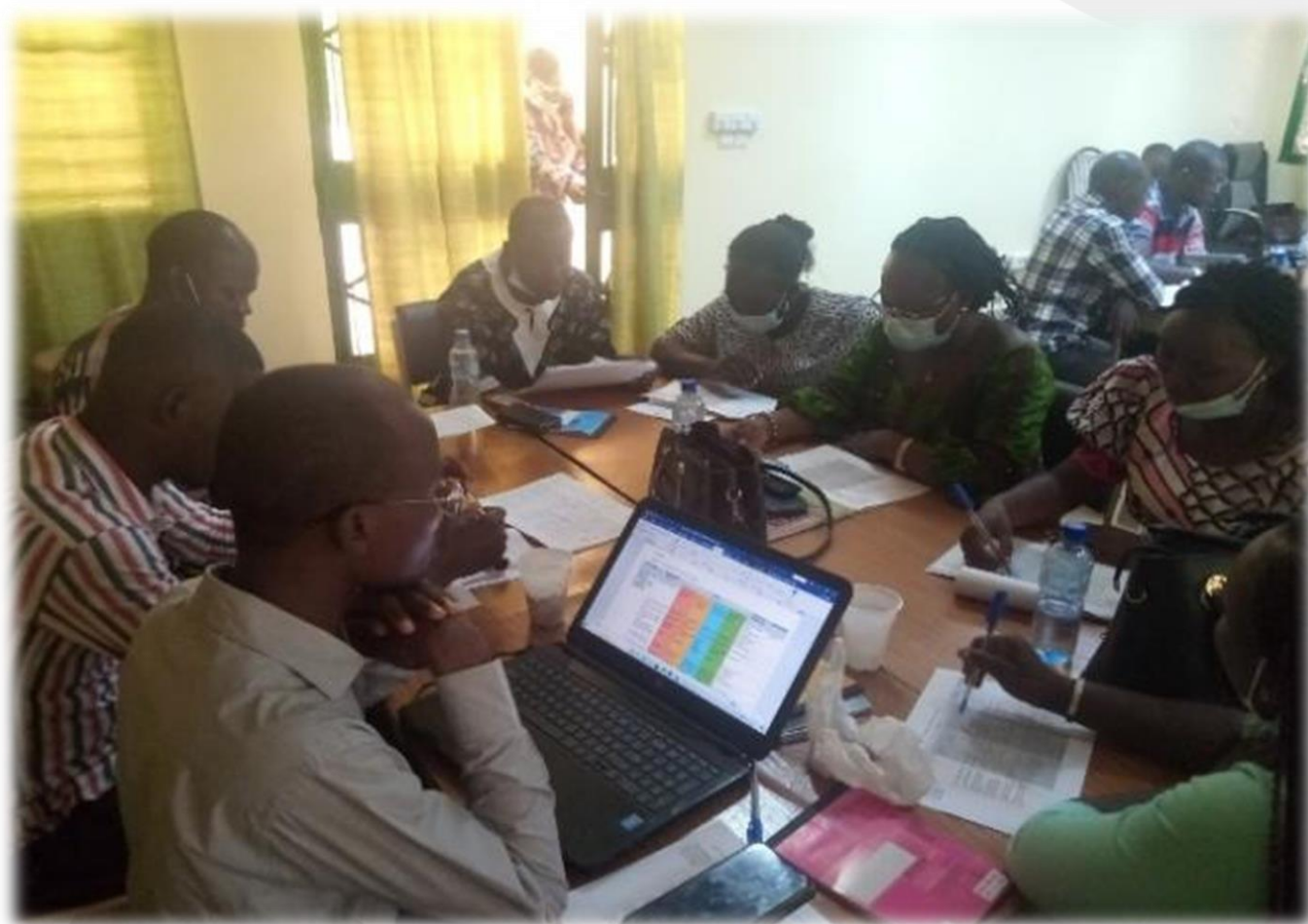
Fax : Centrale +226 25 36 95 10

Bureau de coopération

ouagadougou@eda.admin.ch

Website :

<https://www.eda.admin.ch/countries/burkina-faso/fr/home/representations/bureau-cooperation.html>



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**

